



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2018-56

Objet : Délibération portant désignation de délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE D'ETUDES, DE TRAVAUX, DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DE BASSINS VERSANTS DE L'ENTRE-DEUX-MERS OUEST (SIETRA)

Conseillers en exercice	30	Pour 27
Conseillers présents	21	Contre 0
Quorum	16	
Conseillers représentés	6	
Suffrages exprimés	27	
Date de convocation	06/12/2018	L'an 2018, le 18 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Tresses, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE
Date d'affichage	07/12/2018	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian SOUBIE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Maryse AUBIN	Sallebœuf	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédérie COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses		Danielle PINNA
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Françoise IMMER	Pompignac		
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		Marc GIZARD
Florent LODDO	Pompignac		Denis LOPEZ
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Affiché, le

21 DEC. 2018

N° 2018-56

Objet : Délibération portant désignation de délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE D'ETUDES, de TRAVAUX, de RESTAURATION et d'AMENAGEMENT de BASSINS VERSANTS de l'ENTRE-DEUX-MERS OUEST (SIETRA)

Vu les nouveaux statuts du syndicat

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 4 décembre 2018

Rapport de synthèse :

Le Syndicat est doté de nouveaux statuts que la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" vient d'approuver.

Le champ d'intervention du Syndicat s'étend sur Bonnetan, Carignan de Bordeaux et Fargues Saint Hilaire.

Ces nouveaux statuts prévoient que la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" sera représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Actuellement, la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" est représentée par 6 titulaires (MM Derue, Lafontana, Gizard – Vice-président, Saillard, Salanon et Mme Bouyer) et 3 suppléants (MM Bargue, Roux et Chevalard)

En application de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote est normalement secret. Toutefois, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité le vote pourra être public. Mais, dans tous les cas le scrutin reste un scrutin majoritaire uninominal.

De plus, si un seul candidat se déclare par poste alors sa nomination prend effet immédiatement, sans procéder à un vote formalisé.

Le Président indique avoir reçu, lors de la réunion du Bureau, les candidatures suivantes :

- Titulaire (2 postes à pourvoir)
 - M. Lafontana
 - M. Gizard

- Suppléant (2 postes à pourvoir)
 - M. Derue
 - M. Saillard

Le Président proclame les candidats élus pour représenter la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais"

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 18 décembre 2018

Le Président





Pour extrait conforme

Signé par : Jean-Pierre Soubie
Date : 19/12/2018
Qualité : Parapheur Président Coteaux Bordelais
JEAN-PIERRE SOUBIE

Bordereau de signature



2018_56 DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE SIETRA

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS	19/12/2018	
Jean-Pierre Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	19/12/2018	  Certificat au nom de JEAN PIERRE SOUBIE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS), émis par CERTEUROPE ADVANCED CA V4, valide du 04 juil. 2018 à 10:47 au 26 août 2020 à 00:00.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> WS		

Dossier de type : Actes // sigpresident